Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek

Information Schweiz

**Band:** 10 (1995)

Heft: 2

**Artikel:** L'informatique, vers une impasse?

Autor: Coutaz, Gilbert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-769034

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'INFORMATIQUE, VERS UNE IMPASSE?

Le premier invité de cette nouvelle rubrique est l'archiviste de la Ville de Lausanne Gilbert Coutaz. Il met en garde contre le danger de l'utilisation des supports informatiques en ce qui concerne la conservation de documents d'archives à long terme. /cr



L'informatique irrigue de plus en plus d'activités humaines. Elle est en train de révolutionner l'élaboration, la gestion et la diffusion des informations. Elle se carac-

térise par la rapidité de ses développements technologiques et par les convergences des moyens de communication, jusqu'alors distincts. Ainsi, les parcs de machines sont considérés comme obsolètes après trois ans, le multimédia combine les mots, le son et l'image animée. Le monde, interconnecté, vit à l'heure des déversements d'informations d'un point à l'autre de la planète, sur simple pression d'une commande et par écran interposé de visualisation. La généralisation de l'ordinateur fait perdre leur rôle de support primaire au papier, au disque vinyle ou compact, à la bande magnétique et à la pellicule. Les bits électroniques ont pris le relais du texte, du son, de la photographie ou du film; ils font disparaître les frontières entre les différents supports et les médias.

Seuls les critères de capacité mémoire, de vitesse d'accès et de combinaison de moyens de communiquer sont mis en avance; c'est le média le plus performant et le plus preste que retient et que vante la publicité. Or des voix commencent à s'élever parmi les archivistes pour s'inquiéter de l'avenir des données gérées par les moyens informatiques. L'homme n'a jamais autant produit et livré d'informations qu'à notre époque; a-t-il pour autant prévu de les rendre viables au-delà de leur utilisation première et accessibles à

long terme. Notre société ne va-t-elle pas à sa perte, en créant à son insu un vide documentaire sans précédent?

La fiabilité et la durée de vie des supports, les incompatibilités constatées à chaque génération de produits ont alarmé les archivistes. L'utilisation de l'informatique provoque un clivage de plus en plus net entre l'utilisation des données pour l'exécution des tâches administratives et la gestion ultérieure des archives informatiques qui en résultent. D'un côté, elle sert les intérêts à court terme de la gestion administrative et des responsabilités légales. De l'autre, elle assure la sauvegarde des sources à des fins culturelles et historiques. Il est symptomatique de constater que l'administrateur, aidé en cela par l'informaticien, croit parler d'archivage quand il prévoit de sauver pour le lendemain des données; il interprète le temps selon les exigences administratives et légales; il ignore par contre le plus souvent les contraintes de la recherche historique et de l'intérêt culturel qui font du temps une notion sans limite de durée.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, l'informatique, en matière d'archivage à long terme, pourrait s'avérer un outil rétrograde, ne permettant ni de disposer de tous les développements documentaires d'un objet, ni d'avoir la garantie que l'accès aux données pourra se faire en une fois et complètement. Les entraves techniques, la suspicion qui entoure la longévité des supports informatiques actuels et les coûts élevés des transferts gênent considérablement la confection des sources d'archives; leur lisibilité et leur interprétation ne sont pas sûres à long terme. Un parchemin du X<sup>e</sup> siècle est accessible en raison des qualités de son support

et de sa présentation externe; le document informatique, en raison de sa lecture obligatoire par une machine et un logiciel, pourra-t-il être lu dans 900 ans? Ce qui est acquis avec des moyens traditionnels n'est pas nécessairement confirmé par des moyens informatiques. Là où un contrôle visuel permettait de vérifier tout de suite le contenu d'une source, l'informatique ne l'autorise pas: il faut un intermédiaire machine et des programmes de gestion dont les caractéristiques ne correspondent pas nécessairement au contenu même des sources, surtout quand un intervalle de temps s'est écoulé. Là où les divers états d'un dossier étaient restitués par un document nouveau, avec l'informatique, c'est très souvent l'étape la plus récente qui est conservée: ce qui était raturé ou annoté sur un document disparaît à l'informatique; la personnalisation des interventions humaines dans une affaire n'est plus qu'uniformisation en informatique.

Or, dans l'exercice normal de son métier, l'archiviste récupère les documents d'archives dix, vingt, cinquante, voire cent ans après leur élaboration. Qu'en sera-t-il avec les bases de données constituées aujourd'hui et qui ne rentreront dans un dépôt d'archives que plusieurs années après leur réalisation: les appareils et les programmes qui auront permis leur réalisation existeront-ils encore ou auront-ils été abandonnés depuis longtemps?

Face à de tels défis, l'archiviste doit changer de stratégie; il ne peut plus attendre que les documents viennent à lui; il doit intervenir dès la création des documents, définir ceux qui doivent être conservés ou détruits (il est admis généralement dans les administrations que 3 à 5 % de ce qui est produit doit être conservé), fournir des réponses techniques et pratiques au mode d'archivage des documents, en fixant le calendrier des échéances pour leur remise. Son rôle est rendu encore plus difficile en raison de la mise en commun des données informatisées (l'auteur des



données est souvent multiple et changeant) et de la décentralisation de leur stockage. Non seulement l'archiviste doit apprendre à se situer par rapport à la production de documents, mais il doit également disposer d'une nouvelle approche des sources: il doit déterminer des standards de conservation, harmoniser les législations et réglementations en matière de protection des données et des critères de conservation, et favoriser des formations adaptées des auteurs de documents et des utilisateurs.

Faute de réflexions et de préparations adéquates, notre société risque de devenir amnésique, fondée qu'elle est sur l'éphémère et la variété des moyens d'échanges, sans préoccupation du long terme. A cet égard, l'enjeu est crucial et fondamental: si l'évolution de l'informatique ne s'appuie pas sur d'autres approches que celles de la consommation à court terme et des

réalités des marchés économiques, elle risque de conduire notre société dans une impasse tragique et lourde de conséquences. Il ne s'agit pas moins d'une perte d'identité et d'un vide documentaire. Derrière ce dilemme se profile un problème de société: la réalité immédiate contre la perspective historique. La sacralisation de l'informatique ne doit pas déboucher sur l'abandon de la mémoire. Curieusement, l'informatique, jouant à la fois de la mémoire vive et de la mémoire morte, pourrait être le fossoyeur des lieux de mémoire. C'est sans doute dans l'ambiguïté de ces termes que les aspects conservatoires de notre patrimoine écrit, visuel et sonore semblent échapper à l'attention des utilisateurs et des fabricants de matériels. Prenons garde à ce que l'informatique ne gangrène pas tous les processus de la conservation! Il y va de notre avenir.

Gilbert Coutaz

## BLOC DOC

Aufgeräumt - In der Gemeinde Bütschwil (Toggenburg) wurde das Gemeindearchiv reorganisiert. Dabei wurde ein Lehensbrief aus dem Jahre 1417 entdeckt, der für die Geschichtsschreibung von Bütschwil von besonderem Interesse ist. Er gibt einerseits über den "Kehlhof, ein Gebäude, dessen Grundmauern wahrscheinlich aus dem 9. Jh. stammen, Aufschluss, andererseits über die Finanzierung eines "Frühmessers" (Seelsorger) im Städtchen Lichtensteig. Bei der geplanten Renovierung des Gemeindehauses sollen auch neue Archivräume geschaffen werden, in denen die Sicherheit der Urkunde gewährleistet ist.

